



www.fnte.cgt.fr

81 suppressions de poste civils dans la marine !!!

Les élus du CTR Marine viennent d'être informés, par une note de cadrage de la DPMM, de la **suppression de la marge frictionnelle** sur les postes civils de la Marine. La marge frictionnelle est la différence entre le nombre de postes occupés et le nombre de l'effectif autorisé en équivalent temps plein (ETP).

Cette décision entraînera, nationalement, dans la Marine la suppression de 81 postes de personnels civils et ce dès le 01 janvier 2021 .

Les personnels concernés seront placés en HRO (hors référentiel en organisation). Même si la Marine a un discours qui se veut rassurant, les poste en HRO n'ont pas vocation à rester pérenne. A cet effet, un Plan d'Accompagnement des Restructurations (PAR) doit être mis en place. C'est bel et bien la preuve que c'est un plan de restructuration qui ne veut pas dire son nom. Les personnels ne doivent pas se faire piéger par le discours de la direction qui les incitera à garder leur poste en HRO mais qui seront éjectables à tout moment.

La Marine a fait le choix de supprimer ces 81 postes selon le principe de la **proportionnalité des effectifs** en terme géographique (pour exemple : **36** suppressions de postes à l'EFM Toulon et potentiellement 14 au SSF Toulon). Nous n'avons pas encore eu connaissance des effectifs supprimés des autres ports.

Pour information, cette manœuvre ne concerne pas que la Marine mais une majorité des grandes Directions de notre ministère (SCA : 450 et SID : 300 suppressions de postes).

Pour la CGT, c'est inacceptable et totalement incohérent avec le discours de la Ministre des Armées surtout en cette période troublée.

Notre organisation syndicale vous tiendra informé des différentes initiatives à venir pour mettre en échec cette manœuvre.